ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON PAPA EST-IL ALCOOLIQUE ?

Par Profil supprimé Postée le 10/11/2015 08:37

Bonjour,

Tout d'abord merci de me lire, je vais tenter de résumer la situation le plus brièvement possible : j'ai 17 ans, je vis avec mon père qui a 55 ans, depuis 2 ans je ne dors plus à la maison mais chez mon copain qui habite à quelques kilomètres de chez moi, je repasse néanmoins chez moi le soir en rentrant des cours et reste quelques heures avec mon père même si on ne se parle pas vraiment. Ma mère a quitté mon père en octobre 2009 après avoir rencontré quelqu'un. Cela lui a fait du "bien" : moins aigri, stressé, énervé ; mais a également engendré bon nombre de difficultés financières et de déménagements consécutifs. Aujourd'hui, la situation est stable malgré quelques difficultés financières qui persistent (difficulté à gérer un budget depuis toujours ? sûrement...). Il a eu un cancer au début des années 2000, qui, au dire de ma tante (donc sa soeur) et de quelques autres personnes, l'a beaucoup aigri même si il a eu le chance de s'en être sorti in extremis.
Voilà la situation : tous les soirs il boit. Pas des quantités affolantes, mais des quantités tout de même. Je dirais 1L de rosé, peut être 50cl de mousseux et une ou deux bières. Suite à une rentrée d'argent, il s'est acheté une bouteille de rhum samedi dernier. Nous sommes lundi, et au vu du niveau de la bouteille, elle sera terminée ce soir : soit en 3 jours. Je m'inquiète pour lui, il prend des antidépresseurs et autres médicaments le soir également... et fait de l'hypertension.
Lidée de l'emmener à une réunion d'alcooliques anonymes ouverte me trotte dans la tête. Je voudrais l'y amener, rester avec lui, en lui précisant que je ne le juge pas, que s'il ne veut plus jamais qu'on en reparle et n'estime pas avoir de problème, ok, mais que je dois faire quelque chose, je veux pas le laisser seul.

Merci de m'avoir lue, et de m'éclairer un peu...

Bonne journée !

Mise en ligne le 10/11/2015

Bonjour,

Nous mesurons vos inquiétudes au vu de la consommation de votre père. Celle ci est effectivement excessive, et nous comprenons que vous vouliez lui venir en aide. Vous nous dites que vous ne vous parlez pas vraiment, et nous ne savons pas si vous avez déja essayé d'aborder le sujet.

C'est bien sûr le point de départ, même si ce n'est pas la chose la plus facile à faire... Nous vous suggérons d'essayer de trouver un moment plus propice, par exemple en dehors de la maison lors d'une sortie, ou à la maison autour d'un repas partagé tous les deux, pour lui faire part de votre inquiétude et de de vos questions, sans jugement, comme vous l'avez si bien dit. Peut-être pouvez-vous à cette occasion lui proposer de faire le test sur le rapport à l'alcool que l'on trouve sur notre site, et discuter des solutions existantes.

Vous nous semblez être un peu seule avec votre inquiétude, et c'est beaucoup pour une seule personne. Nous vous suggérons de faire appel à une aide extérieure que vous pourrez obtenir en vous rapprochant du centre d'alcoologie dont nous vous avons mis les coordonnées à la fin de notre réponse. Vous pourrez être accueillie par des professionnels qui vous écouteront, soutiendront et vous proposeront de mieux vous aider à aider votre père. Cette aide adressée à l'entourage s'intitule soutien familial et elle est gratuite et confidentielle. Nous vous conseillons de vous rapprocher d'eux sachant qu'ils organisent également des séances de groupe d'entraide et de parole ouverte autant à l'usager d'alcool qu'à son entourage.

Avec ces différents soutiens et renseignements, vous aurez plus de connaissances et de conseils personnalisés pour aborder ce sujet avec lui, et lui parler des projets que vous voudriez partager avec lui, pour vous rassurer(il peut être préférable de lui demander de vous aider en vous rassurant , plutôt que de lui dire que vous voulez l'aider...)

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous, avoir une aide, une écoute ponctuelles, et au besoin une réorientation, vous pouvez nous contacter par tchat (gratuit et anonyme depuis notre site) tous les jours de 14h à 2h00 du matin ou par téléphone gratuitement et anonymement à partir d'un poste fixe au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement et bon courage pour votre père.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION RESSOURCES - CSAPA VAL D'ORGE

6, avenue Jules Vallès
91200 ATHIS MONS

Tél : 01 69 38 37 21
Site web : www.associationressources.org
Accueil du public : Consultation sur rendez-vous : lundi 9H30-18H00 - Mardi et Mercredi: 9h30-18h30 - Jeudi: 13h30-18h30 - Vendredi et Samedi : 9h30-12h00
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous au pôle famille situé au 3 rue Condorcet à Juvisy sur/Orge : mercredi de 13h-18h
Substitution : Suivi et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.
COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE- CSAPA D'EVRY

25, desserte de la Butte Creuse
91004 EVRY

Tél : 01 69 87 72 02
Site web : www.addictions-france.org
Secrétariat : Lundi : 14h-19h - Mardi et Vendredi : 9h-17h - Mercredi 9h-12h et Jeudi 9h -19h
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous du lundi au vendredi - groupe de parole entourage (ouvert à tous) : 1 fois par mois

Voir la fiche détaillée